

Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick 2012

Ministère des Ressources humaines

Ministre

Troy Lifford



Profil de l'effectif de la fonction publique du **Nouveau-Brunswick** **2012**

au 31 décembre 2012

Ministère des Ressources humaines
Ministre
Troy Lifford

**Profil de l'effectif de la fonction publique
du Nouveau-Brunswick
2012**

Publié par :

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISSN 1712-9931
ISBN 978-1-4605-0166-5

Design 9196



À propos du présent rapport

Le rapport Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques des services publics du Nouveau-Brunswick. Ces renseignements sont tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties I, II et III des services publics.

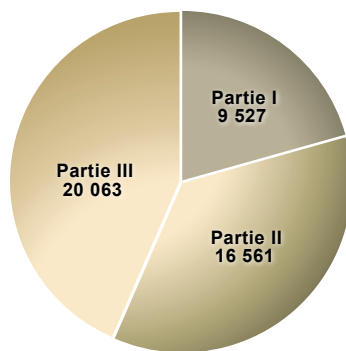
Les services publics du gouvernement provincial se divise en trois parties. La partie I comprend les ministères, qu'on appelle souvent la fonction publique. La partie II regroupe le personnel du système scolaire, à savoir les enseignants, les conducteurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie III rassemble tous les employés du secteur hospitalier.

Les employés des sociétés de la Couronne et d'Ambulance Nouveau-Brunswick ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Nombre d'employés des services publics au 31 décembre 2012

Le nombre d'employés rémunérés des parties I, II et III des services publics du Nouveau-Brunswick s'établissait à 46 151 au 31 décembre 2012. Le nombre d'employés de la partie I était de 9 527, ce qui représente 21 pour cent de l'effectif; il était de 16 561 pour la partie II, soit 36 pour cent, et de 20 063 pour la partie III, ou 43 pour cent.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par la fonction publique le 31 décembre 2012 dans les parties I, II et III.



31 décembre 2008 - 2012					
Partie	2008	2009	2010	2011	2012
Partie I	11 615	11 692	10 045	9 929	9 527
Partie II	17 264	17 097	17 148	16 730	16 561
Partie III	19 413	19 954	20 219	20 129	20 063
Total	48 292	48 743	47 412	46 788	46 151

Nombre d'employés permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2012

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Au 31 décembre 2012, les services publics du gouvernement provincial comptaient 39 108 employés permanents.

Le nombre d'employés permanents de la partie I s'élevait à 8 007, ce qui représente 17 pour cent de l'effectif total; il s'élevait à 13 436 pour la partie II, soit 29 pour cent, et à 17 665 pour la partie III, ou 38 pour cent.

Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels. Le recours aux employés temporaires permet au gouvernement provincial d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de projets et d'initiatives d'une durée limitée et de réaffecter ces ressources lorsque les priorités ou les besoins du public changent.

Au 31 décembre 2012, les services publics du gouvernement provincial comptaient 7 043 employés temporaires.

Au 31 décembre 2012, 85 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés permanents et 15 pour cent par des employés temporaires.

31 décembre 2008 - 2012						
Type d'emploi		2008	2009	2010	2011	2012
Permanent	Partie I	9 094	9 133	8 182	8 062	8 007
	Partie II	13 759	13 625	13 714	13 462	13 436
	Partie III	16 841	17 044	17 541	17 648	17 665
	Total Permanent	39 694	39 802	39 437	39 172	39 108
Temporaire	Partie I	2 521	2 559	1 863	1 867	1 520
	Partie II	3 505	3 472	3 434	3 268	3 125
	Partie III	2 572	2 910	2 678	2 481	2 398
	Total Temporaire	8 598	8 941	7 975	7 616	7 043
Total		48 292	48 743	47 412	46 788	46 151

Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel des services publics au 31 décembre 2012

En règle générale, il est prévu que les employés à temps plein des parties I et II travaillent au moins 36,25 heures par semaine et ceux de la partie III, au moins 37,5 heures par semaine.

Les employés à temps partiel sont ceux embauchés pour travailler un nombre d'heures inférieur à l'horaire à temps plein prévu, mais plus du tiers du temps normalement exigé des personnes exécutant des tâches semblables. Le travail à temps partiel est privilégié lorsque les tâches peuvent être exécutées en moins de temps ou lorsqu'un employé en fait la demande à la direction.

Au 31 décembre 2012, les services publics du gouvernement provincial comptaient 32 270 employés à temps plein et de 13 881 employés à temps partiel.

Dans l'ensemble, au 31 décembre 2012, 70 pour cent des services publics travaillaient à temps plein et 30 pour cent, à temps partiel.

31 décembre 2008 - 2012						
Type d'emploi		2008	2009	2010	2011	2012
Temps plein	Partie I	9 826	9 806	8 765	8 560	8 395
	Partie II	11 027	10 903	10 899	10 647	10 546
	Partie III	12 641	12 909	13 304	13 378	13 329
	Total Temps plein	33 494	33 618	32 968	32 585	32 270
Temps partiel	Partie I	1 789	1 886	1 280	1 369	1 132
	Partie II	6 237	6 194	6 249	6 083	6 015
	Partie III	6 772	7 045	6 915	6 751	6 734
	Total Temps partiel	14 798	15 125	14 444	14 203	13 881
Total		48 292	48 743	47 412	46 788	46 151

Nombre d'employés non syndiqués et syndiqués des services publics au 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2012, les services publics comptaient 40 931 employés syndiqués (ceux visés par une convention collective) et 5 220 employés non syndiqués.

Au 31 décembre 2012, 89 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés syndiqués et 11 pour cent par des employés non syndiqués.

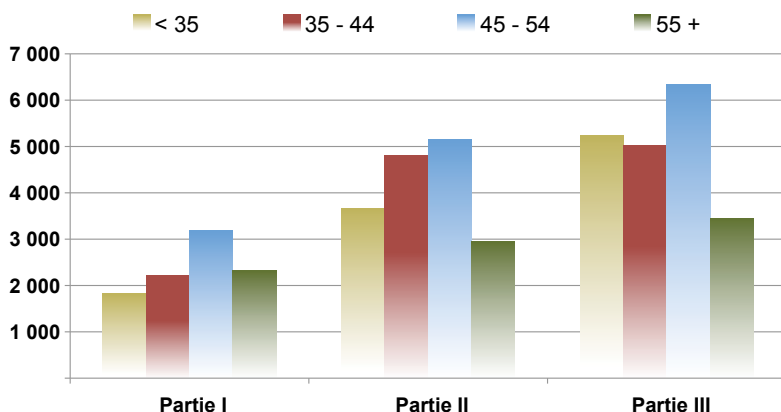
31 décembre 2008 - 2012						
Emploi		2008	2009	2010	2011	2012
Employés syndiqués	Partie I	8 003	8 056	6 668	6 593	6 373
	Partie II	16 876	16 691	16 722	16 331	16 202
	Partie III	17 951	18 403	18 569	18 480	18 356
	Total (syndiqué)	42 830	43 150	41 959	41 404	40 931
Employés non-syndiqués	Partie I	3 612	3 636	3 377	3 336	3 154
	Partie II	388	406	426	399	359
	Partie III	1 462	1 551	1 650	1 649	1 707
	Total (non syndiqué)	5 462	5 593	5 453	5 384	5 220
Total		48 292	48 743	47 412	46 788	46 151

Répartition par âge des employés des services publics au 31 décembre 2012

La répartition par âge des employés des services publics est demeurée stable au cours des cinq dernières années. Au 31 décembre 2012, 23 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans et moins, 26 pour cent, de 35 à 44 ans, 32 pour cent, de 45 à 54 ans et 19 pour cent, de 55 ans et plus.

Le vieillissement graduel des effectifs de la fonction publique, bien que moins prononcé que dans d'autres organismes du secteur public, est une préoccupation importante pour le gouvernement provincial. La perte potentielle de l'expérience en leadership et de compétences spécialisées est traitée de façon proactive par la planification de la relève et d'autres initiatives visant à développer notre main-d'œuvre future.

31 décembre 2012				
Âge	Partie I	Partie II	Partie III	Total
<35	1 823	3 661	5 242	10 726
35 - 44	2 207	4 799	5 023	12 029
45 - 54	3 179	5 151	6 344	14 674
55 +	2 318	2 950	3 454	8 722
Total	9 527	16 561	20 063	46 151



Répartition régionale des fonctionnaires permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2012

La carte reflète le nombre d'employés permanents et temporaires des trois parties des services publics, ainsi que la région géographique dans laquelle ils travaillent. Même si la majorité des administrations centrales des ministères se situent dans la région de la capitale provinciale, soit Fredericton, la carte indique que seulement 26 pour cent des employés permanents et temporaires y travaillent, tandis que 74 pour cent se trouvent ailleurs dans la province.

